

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE GAY-LUSSAC



Perspective du projet - Crédit : DEVE - Mission 100 hectares / Ville de Paris

Le réaménagement de la rue Gay-Lussac débute le 4 août 2025 et s'étendra sur une durée de 4 mois. Cette reconfiguration transformera une zone de stationnement en une rue arborée et un îlot de biodiversité. Ce projet s'inscrit dans la suite du réaménagement de la rue Claude Bernard, finalisé en juin 2025.

Les effets de la végétalisation en ville

- La **baisse de la température** : l'humidité de la végétation contribue à diminuer la température du site et des alentours.
- Le **captage du carbone** : les plantes absorbent naturellement le CO₂ et purifient l'air ambiant.
- La **préservation de la biodiversité** : la végétation en zone urbaine favorise l'épanouissement d'une grande variété d'espèces végétales et animales.



Focus sur les plantations

Sur la rue Gay-Lussac, des **arbres de moyen développement** seront plantés, parmi lesquels **des ormes, des érables champêtres et des tilleuls tomenteux 'Wandell'**, d'une hauteur de 10 à 15 mètres et de croissance rapide. Leur feuillage printanier et automnal sera similaire, d'une couleur jaune/brun.

Les essences plantées ont été sélectionnées pour leur résistance à la sécheresse et leur capacité à s'adapter au milieu urbain, en réponse aux contraintes du site.

La nature des travaux

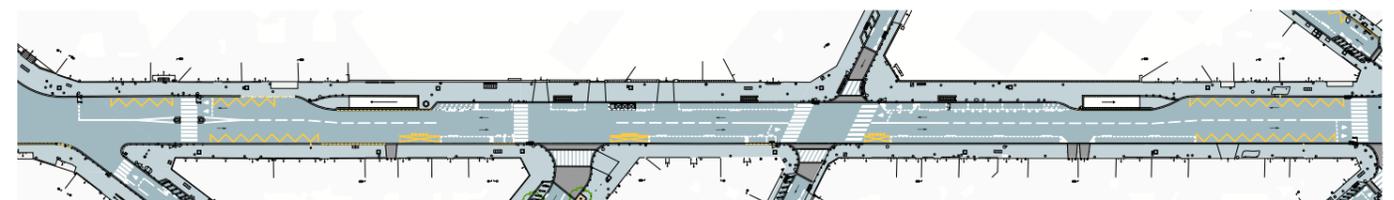
- Démolition partielle des trottoirs et de la chaussée ;
- Pose des bordures ;
- Réalisation des fosses d'arbres ;
- Mise en place du mélange terre / pierre dans les fosses ;
- Modification de la signalisation lumineuse tricolore ;
- Réalisation des trottoirs et de la chaussée partiellement démolis ;
- Mise en place des grilles d'arbres, mobiliers urbains et arceaux vélo ;
- Réfection des enrobés de chaussée ;
- Réalisation de la signalisation horizontale (marquages au sol) et de la signalisation verticale (panneaux) ;
- Plantation d'arbres.

RAPPEL DU CALENDRIER DU PROJET

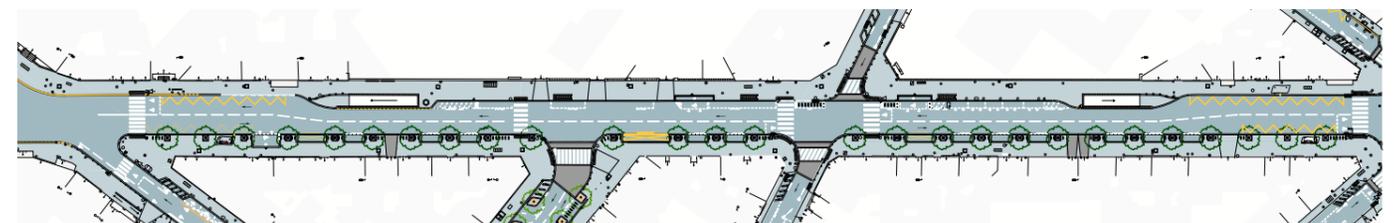


Les impacts

- Diminution de la largeur des trottoirs ;
- Neutralisation temporaire du stationnement, des accès véhicules aux immeubles et des traversées piétonnes ;
- Arrêts de bus aux n° 29 et 51 non desservis du 4 au 25 août 2025 ;
- Mise en sens unique de la circulation de la rue Claude Bernard vers la rue Saint-Jacques à partir du 26 août ;
- Arrêts de bus aux n°38 et 78 non desservis et déviations des lignes de bus dans le sens rue Saint-Jacques vers rue Claude Bernard par les boulevards Saint-Michel et Port-Royal ;
- Mise en place temporaire de deux zones de livraison aux n°39 et 41.



Plan actuel de la rue Gay-Lussac - Crédit : DVD, SAGP / Ville de Paris



Plan projeté de la rue Gay-Lussac - Crédit : DVD, SAGP / Ville de Paris

La rue Gay-Lussac

une zone réaménagée pour toutes et tous



Les chiffres clés du réaménagement :

L'élargissement des trottoirs côté pair permettant :

- Plantation de **27 nouveaux arbres**
- Réfection de **3281 m²** d'enrobés de chaussée
- Création de **436 m²** d'espaces piétonnisés
- Amélioration des traversées piétonnes
- Installation de **109 arceaux vélo**
- Création de 2 places GIG-GIC

CONTACTS

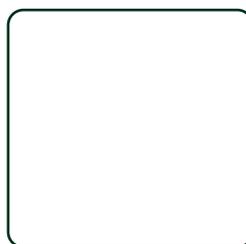
RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE
ET DES DÉPLACEMENTS
SERVICE DES AMÉNAGEMENTS
ET DES GRANDS PROJETS
121, AVENUE DE FRANCE - PARIS 13^e

ENTREPRISES

FAYOLLE / ARTOPIA / CIELIS /
SPIE / EAU DE PARIS / SETHA /
JC DECAUX / AGILIS

Retrouvez le projet sur
paris.fr



**Plus d'infos
sur paris.fr/chantiers
et au 3975***

* COÛT D'UN APPEL LOCAL